LISTE DES PRÊTRES VICTIMES DE LA RÉVOLUTION

dans le diocèse de Cambrai

LIEU du supplice	NOMS	PRÉNOMS	LIEU & DATE de la naissance	QUALITÉ ET LIEU des derniers emplois	GENRE ET DATE de la mort
Bergues	1 Deslitter	Martin-Joseph	Bailleul, 5 janvier 1743	Curé de Crochte	fusillé, 8 septembre 1798
Cambrai	1 Jessus	Jean-François (Père Roch)	Bapaume (P.-de-C.) 28 déc. 1726	Récollet de Bapaume ex-provincial	guillotiné, 21 juin 1794, 3 messidor an II
»	2 Maillet	Noël-Florent (Frère Bernard)	Cambrai, 13 janvier 1754	Cistercien de Vaucelles	guillotiné, 2 juin 1794, 14 prairial an II
»	3 Peugniez	Pierre-Joseph	Cambrai, 21 février 1747	Cordelier de N.-D. de la Garde (O.)	guillotiné, 5 juin 1794, 17 prairial an II
»	4 Tranchant	François-Dominique	Cambrai, 4 août 1727	Bénéficier de la cathédrale de Cambrai	guillotiné, 14 mai 1794, 25 floréal an II
»	5 Willerez	Louis-Joseph (Père Jean-Franç.)	Marles (P.-de-C.), 21 mars 1738	Récollet d'Arras et Bapaume	guillotiné, 21 juin 1794, 3 messidor an II
Douai	1 Hauwel	Louis-Joseph	Auchy, 4 décembre 1748	Vicaire à Nomain	fusillé, 20 janvier 1799, 1er pluviôse an VII
»	2 Lampereur	Nicolas-Joseph (Dom Benoît)	Viesly, 8 décembre 1747	Bénédictin de Marolles. Prieur	fusillé, 25 octobre 1797, 4 brumaire an VI
Lille	1 Nisse	Alexandre-Bauduin (Fre Christophe)	Comines, 5 mai 1752	Chanoine régulier de Phalempin	guillotiné, 8 juillet 1793
»	2 Saladin	Philippe-François-Joseph	Beaumont (B), 16 octobre 1740	Curé de la Madeleine à Lille	massacré, 29 avril 1792
Valenciennes	1 Ansart	Aubert (Frère Paul)	Mouchecourt, 13 juillet 1733	Capucin de Douai et Condé. Frère lai	guillotiné, 6 novembre 1794, 16 brumaire an III
»	2 Bettremieux	Noë-François (Père Damase)	Wattrelos, 2 avril 1730	Récollet de Valenciennes	guillotiné, 16 octobre 1794, 25 vendémiaire an III
»	3 Breuvart	Jean-Baptiste-Joseph	Arras (P.-de-C.), 9 août 1760	Vicaire à St-Jacques à Valenciennes	guillotiné, 27 octobre 1794, 6 brumaire an III
»	4 Brisson	Charles-Joseph	Gommegnies, 4 mai 1740	Cantuariste à Landrecies. Curé de Fontaine-au-Bois	guillotiné, 27 octobre 1794, 6 brumaire an III
»	5 Brulé	Pierre	Etreux (A.), 16 juillet 1738	Curé d'Olsy (A)	guillotiné, 23 octobre 1794, 2 brumaire an III
»	6 Caniot	Philippe-Louis-Joseph-Désiré	Valenciennes, 25 avril 1762	Préfet du Séminaire N.-D. à Douai	guillotiné, 17 octobre 1794, 26 vendémiaire an III
»	7 Danjou	Jean-Baptiste-Joseph	Montay, 23 mars 1760	Vicaire de Condé	guillotiné, 6 novembre 1794, 24 brumaire an III
»	8 Delahaye	Clément-Casimir (Père Eloi)	St-Venant (P.d.C.), 24 janv. 1734	Récollet du Quesnoy. Gardien	guillotiné, 14 novembre 1794, 24 brumaire an III
»	9 Druet	Pierre-Joseph-Michel	Berlaimont, 19 octobre 1755	Vicaire de Condé, puis desservant de Quarouble	guillotiné, 23 octobre 1794, 3 brumaire an III
»	10 Dubois	Bernard-François (Dom Franç.)	Renty (P.-de-C.), 29 déc. 1735	Chartreux de Valenciennes. Ex-Vic.	guillotiné, 19 octobre 1794, 28 vendémiaire an III
»	11 Duconseil	Pierre-Elie	Corbehem (P.-de-C.), vers 1729	Curé de Boiry-Ste-Rictrude (P.-de-C.)	guillotiné, 14 novembre 1794, 24 brumaire an III
»	12 Godez	Jean-François-Joseph (Père Martial)	Valenciennes, 2 juillet 1760	Capucin de Cambrai	guillotiné, 14 octobre 1794, 23 vendémiaire an III
»	13 Gosseau	André-Ignace-Joseph	Valenciennes, 8 août 1743	Chanoine et curé de Saint-Géry, à Valenciennes	guillotiné, 19 octobre 1794, 28 vendémiaire an III
»	14 Guiot	Pierre-François (Père Landelin)	Onnaing, 23 décembre 1728	Récollet de Lille. Ex-Provincial	guillotiné, 16 octobre 1794, 25 vendémiaire an III
»	15 Hanequand	Pierre-Antoine	Le Cateau, 27 avril 1729	Curé de Poix	guillotiné, 27 octobre 1794, 6 brumaire an III
»	16 Honoré	Pierre-Chrysogone (Dom Chrysogone)	Vermelles (P.d.C.), 13 mars 1735	Chartreux de Valenciennes, Vicaire	guillotiné, 16 octobre 1794, 25 vendémiaire an III
»	17 Huvelle	François-Emmanuel	Le Quesnoy, 25 décembre 1733	Curé de Preux-au-Sart	guillotiné, 6 novembre 1794, 16 brumaire an III
»	18 Laisney	Jean-Baptiste	Le Quesnoy, 10 février 1762	Vicaire, puis desservant de Maing	guillotiné, 23 octobre 1794, 3 brumaire an III
»	19 Lanciaux	Pascal	Solesmes, 15 mai 1716	Curé de Jolimetz	guillotiné, 6 novembre 1794, 16 brumaire an III
»	20 Largillière	Augustin-Joseph	Le Quesnoy, 23 août 1750	Professeur au Collège du Quesnoy	guillotiné, 14 novembre 1794, 24 brumaire an III
»	21 Larivière	Jacques-Michel (Dom Elion)	Iwuy, 19 avril 1759	Bénédictin de Lissies	guillotiné, 14 octobre 1794, 23 vendémiaire an III
»	22 Leserf	Théodore	Maing, 9 novembre 1764	Jeune prêtre à Maing	guillotiné, 27 octobre 1794, 6 brumaire an III
»	23 Lecoutre	Jean-François (Dom Charles)	Beuvry (P.-d.-C.), 24 février 1736	Chartreux de Valenciennes. Procureur	guillotiné, 16 octobre 1794, 25 vendémiaire an III
»	24 Ledoux	Antoine-François-Joseph (Dom Bernard	Bréhières (P.-de-C.), 3 juin 1752	Chartreux de Valenciennes	guillotiné, 16 octobre 1794, 25 vendémiaire an III
»	25 Lévêque	Charles (Père Domitien)	Beaumont-en-C., 8 juillet 1739	Récollet du Cateau. Supérieur	guillotiné, 6 novembre 1794, 16 brumaire an III
»	26 Libert	Thomas-Joseph	Jenlain, 16 mars 1729	Curé de Sebourg	guillotiné, 16 octobre 1794, 25 vendémiaire an III
»	27 Mabille	Jacques-Joseph	Taisnières-sur-H., 1er mai 1752	Vicaire, puis desservant d'Onnaing	guillotiné, 19 octobre 1794, 28 vendémiaire an III
»	28 Malaquin	Jean-Joseph	Bermerain, 9 octobre 1729	Curé d'Escarmain	guillotiné, 19 octobre 1794, 28 vendémiaire an III
»	29 Ochin	Pierre-Charles-Joseph (Dom Charles)	Seclin, 10 janvier 1739	Prémontré de Vicoigne et curé de Curgies	guillotiné, 19 octobre 1794, 28 vendémiaire an III
»	30 Pannier	Luc-Antoine-Joseph	Armentières, 21 décembre 1738	Curé de Saint-Vaast-là-Haut	guillotiné, 17 octobre 1794, 26 vendémiaire an III
»	31 Pavot	Hubert-Joseph (Père Hubert)	Poix, 1er octobre 1765	Récollet de Valenciennes	guillotiné, 14 octobre 1794, 23 vendémiaire an III
»	32 Pontois	Pierre-Joseph	Valenciennes, 17 novembre 1746	Curé d'Haspres	guillotiné, 19 octobre 1794, 28 vendémiaire an III
»	33 Preux	Jacques-François	Montay, 13 septembre 1733	Curé de Catillon	guillotiné, 27 octobre 1794, 6 brumaire an III
»	34 Richez	Louis-Alexandre	Solesmes, 21 mars 1745	Curé de Briastre	guillotiné, 27 octobre 1794, 6 brumaire an III
»	35 Saudeur	Antoine-Joseph (Frère Joseph)	Douai, 14 décembre 1748	Capucin de Maubeuge. Frère lai	guillotiné, 23 octobre 1794, 2 brumaire an III
»	36 Selosse	Louis-Joseph (Dom Benoît)	Wambrechies, 21 octobre 1744	Bénédictin d'Hasnon et curé de N.-D. la Grande	guillotiné, 16 octobre 1794, 25 vendémiaire an III
»	37 Vienne	Charles-Marie-Joseph	Le Cateau, 7 octobre 1765	Vicaire de N.-D. de la Chaussée, à Valenciennes.	guillotiné, 17 octobre 1794, 26 vendémiaire an III

Cette liste est extraite d'un important ouvrage de M. l'abbé J. DEHAUT, qui paraîtra incessamment chez M. Masson, libraire à Cambrai, sous ce titre :
« PRÊTRES VICTIMES DE LA RÉVOLUTION DANS LE DIOCÈSE DE CAMBRAI »

Armentières, 3 mai.

Farine, 100 kilos.		33 —
Blé bl., l'hecto		20 —
Blé roux »		— —
Seigle, le quintal		18 50
Orge, »		17 0
Maïs, »		20 0
Avoine, »	nouvelle	21 50
— »	vieille	— —
Pois, l'hecto		25 —
Haricots, »		28 —
Fèves, »		19 —

Hazebrouck, le 5 mai.

Pain de ménage, le kilo	0.23	....
» supérieur, dit de gruau	0.30	....
» demi-blanc	0.28	....
Prix moyen du blé	18.75	....

Bourbourg, 4 mai.

Choux-f.	25	40		la couple	
Lin 1500 gr.	.1.45	.1.55	Poul. gras	.8...	.9...
par 100 kilos			Petits poul.	.6...	.5...
Etoupes	22...	24...	Poules	.5...	.7...
Oignons	30...	32...	Canards j.	.6.	.7.
Carottes	....	....	Pigeons	.1.10	.1.30
Hect.			Oies jeunes	.8 ..	10...
.50 Avoine	10 25	11...	Dindes	10...	14...
.30 Fèves	18...	18.66	Dindons	10...	15...
.8 Poisbl.	24.66	....	Perdreaux	....	....
Blé bl.	....	....	Larins la p.	.1.50	....
Blé r.	....	....	Lièvres	....	....

Marché aux bestiaux du 27 avril.

Génisses grasses de 0,90 à 0,95; génisses pleines de 300 à 400 fr.; vaches grasses de 0,70 à 0.75 le kil.; vaches laitières de 500 à 650 fr.; vaches pleines de 450 à 55 fr.; bœuf gras le kil. de 0.85 à 0,90; bœuf de Mayenne le kil. 0.85 à 0,90; taureaux de 200 à 300 fr.; veaux gras du pays, de 1.30 à 1.40; moutons du pays 1.10 à 1,15; porcs gras du pays de .8 à .90; porcs coureurs de 40 à 50 fr; porcs en cage de 18 à 24; truies de 110 à 120 fr.

Paris, 5 mai.

SUCRES RAFFINÉS (cote commerciale). — Nous n'avons pas de changement à signaler dans les cours; la demande reste calme de la part de la consommation.

On cote à Paris en disponible, les 100 kilos par wagon complet et suivant marques aux usines :

Encaissés de 5 kil. rangés	63 50 à	64 ..
» » 1 kil.	65 ..	65 50
En caisses de 50 à 60 kil.	64 ..	64 50
» 25 à 30 kil.	64 50	65 ..
» 10 kil.	65 ..	65 50
Raffinés en pains	64 ..	64 50

Pour les cours de province, il y a lieu d'ajouter à cette cote les frais de chargement et de transport, qui sont plus ou moins élevés, suivant les régions.

Cours pour l'exportation franco sur wagons ou sur bateau, les 100 kilos, à Paris, droits déduits: cubes, 38... à ... fr.; pains, 34...

PRODUITS ACCESSOIRES. — On cote en disponible, les 100 kil., par wagon complet et suivant marques :

Gros déchets	en sacs	58 50 à	59 50
Irréguliers		58 50	59 50
Petits déchets		59 ..	60 ..
Sucres en poudre		58 50	58 50
Semoules (suivant finesse)		60 50	61 ..
Glaces		60 50	61 50
Cristallisés extra acquitté		57 50	58 ..
— en poudre		58 50	59 ..

COURTRAI, 3 mai.

Froment blanc, 25,50 l'hectolitre; id., roux, 25 francs; seigle 17,50; avoine 20,25; huile de colza 61,50 les 100 kilos; id. de lin, 50,50; tourteaux de lin, 15 fr. les 100 kilos; cossettes de chicorée, vieilles, 14 fr.

Par les
TEMPS FROIDS & HUMIDES
ne consommez d'autre apéritif que le
Banyuls-Trilles
soigneusement préparé avec un vieux et excellent vin pur et le meilleur quinquina et vous en ressentirez les effets toniques et bienfaisants.
C'EST L'APERITIF D'HIVER
par excellence
recommandé par le corps médical aux Hommes, Dames et Enfants.
Refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette
BANYULS-TRILLES

Jules DUBUS
PHARMACIEN
rue des Arts, 7, LILLE
DRAGÉES de SANTÉ
Souveraines contre les indispositions de l'estomac, échauffements, constipation, maux de tête, éblouissements, maux de reins, etc.
La boîte de 100 Dragées 1 fr. 50 dans toutes pharmacies
Refuser contrefaçons

BOURSE DE LILLE

DU 5 MAI	Cours du jour	Cours précédent
CHARBONNAGES		
Albi (2 janvier 1909)	—	—
Aniche (31 décembre 1909)	1677 —	1675 —
Anzin (1er juillet 1908)	—	—
Blanzy (1er décembre 1908)	—	—
Bruay entière	950 —	960 —
Bruay 10e (15 février 1908)	96 75	96 75
Bully-Grenay (15 nov. 1908)	4901 —	4890 —
— 1/50e (15 nov. 1908)	97 50	97 25
Campagnac (1er juil. 1905)	—	—
Carvin 5e (1er sept. 1908)	535 —	525 —
Carvin entière (3 septemb.)	2630 —	2595 —
La Clarence (origine)	320 —	311 —
Courrières (30 sept. 1908)	8830 —	8830 —
Crespin tit. verts (origine)	84 50	84 —
Douchy (31 décembre 1908)	1030 —	1085 —
Dourges 100e (1er mai 1908)	322 —	320 —
Drocourt 1800 (3 oct. 1908)	5188 —	—
Drocourt 10e (1er oct. 1908)	517 —	518 —
Drocourt 3500	5189 —	—
Drocourt le 10e	517 —	518 —
Epinac	—	—
Escarpelle (1er déc. 1908)	—	937 —
Farfay (2 janvier 1908)	370 —	365 —
Ferques (origine)	—	—
Flines-Raches (coup. ant.)	67 50	66 —
Lens entier p. (30 sept. 08)	870 —	870 —
Lens 10e (30 sept. 1908)	86 50	86 25
Liévin (1er décembre 1908)	4210 —	4185 —
Liévin 300e	141 —	140 50
Ligny-l-Aire (15 juin 1908)	670 —	665 —
Marles 30 % (15 juin 1908)	2385 —	2385 —
Marles 70 % (2 janvier 1909)	—	3074 —
Marles 20e (2 janvier 1909)	153 —	154 50
Meurchin ent. (31 août 1908)	—	13510 —
Meurchin 5e (31 août 1908)	2740 —	2745 —
Nord d'Alais (origine)	375 —	375 —
Ostricourt (10 janvier 1908)	2350 —	2355 —
Thivencelles (1er juill. 08)	—	—
Vicoigne act. (15 nov. 1908)	1525 —	1520 —
Vicoigne 10e	—	155 —
BANQUES (Actions)		
Crédit du Nord	—	700 —
Verley-Dcroix	—	1300 —
Devilder et Cie	—	1190 —
VALEURS DIVERSES		
Gaz de Wazemmes	—	560 —
Rousseau	—	401 —
S-Sauvr-Arras (15 janv. 08)	—	235 —
Biache S-Vaast (15 juill. 08)	—	3815 —
Denain-Anzin (1er déc. 08)	2030 —	2045 —
Forges-S-Amand (30 juin 08)	—	740 —
Senelle (30 juin 1908)	—	530 —
Margarine-Béth. (1er oct. 08)	—	212 —

HATEZ-VOUS
3 Gros Lots
250.000f
100.000f - 50.000f
Total des Lots : 621.100f déposés au Comptoir d'Escompte de Paris
sont offerts par la GRANDE LOTERIE des
ARTISTES LYRIQUES
qui met en vente ses
DERNIERS BILLETS
Tirage irrévocable :
15 JUIN 1909
sans remise possible.
N'attendez plus car chaque jour de retard est une chance de moins pour vous de
FAIRE FORTUNE
En vente chez tous les Buralistes, Papetiers, etc. Envoi franco à domicile contrembd. ou bon de poste et timb. p. ret.
Ecrire : ADMINISTRATION LOTERIE des ARTISTES, 110, Boul. Sébastopol, PARIS
BILLET : UN FRANC

POMMADE CARPENTIER
Médicament sans Rival.
Contre : DARTRES, ECZEMAS, DEMANGEAISONS, BOUTONS, CLOUS, GERÇURES, CREVASSES, Toutes Maladies de PEAU, HEMORROIDES, PLAIES, etc.
20 Ans de Succès
Des Milliers de GUÉRISONS affirment journellement sa merveilleuse efficacité.
Le Pot 2f50, Demi-Pot 1f75.
Dans toutes les Pharmacies.
Dépôt : PHARMACIE RÉGIONALE du NORD-EST, à REIMS qui l'envoie franco partout.

Le Docteur DOGNIAUX, Spécialiste
Hernies (guérison complète en quelques jours sans bandage, pour la vie). Paiement après guérison.
Varicocèle, - Hydrocèle, - Difformités
Radicalement guéries par procédés spéciaux.
Reçoit lundi et mercredi, de 1 à 3 heures, en son Institut, 79, rue de l'Institut, à JUMET-Heigne, près de Charleroi (Belgique).
Sœurs de Charité. — Aumôniers

Petite Bourse du 5 au comptant

VALEURS	Ouv.	Clôt.	VALEURS	Ouv.	Clôt.
3%	.97.05	.97.15	Villes de Paris:		
Indo-Ch. 3%	....	....	82 1/4	81....	....
Indo-Ch. 5%	....	....	98 3%	482...	471.50
Chine 4%	.99 65	.99.80	99 2%	407...	406...
Russe 4%	.89.30	.89 ..	99 2%		
Russ. 3% 1896	.74.70	.75...	Com. — 1879	454.50	451...
Banque de F.	4045...	....	— 1880	503.50	501.50
Crédit Foncier	750...	....	— 1891	300...	300...
C. Lyon	1210...	1212 50	— 1892	451...	454.75
Banq. de Paris	1035...	1042...	— 1899	449.75	448...
Société Génér.	667...	668 ...	— Foncier 1879	508...	502...
Ext.	48.90	905...	— 1885	434...	....
Mid.	1152...	1150 ...	— 1886	443...	....
Nord	1740...	1735...	— 1895	419.75	417.50
Orléans	1331...	1330...	Obligations:		
Ouest	935...	934...	Nord 3%	411...	411...
P. L. M.	6...	....	Est 3%	446.50	448...
Villes de Paris:			Ouest 3% a	441...	440.75
69 30/0	475...	....	Ouest 3% n	438.50	438.50
52 30/0	405.50	407...	P.L.M. 3% a	441...	441.50
24 0/0	552.75	555...	P.L.M. 3% n	438.50	439...

BOURSE DE LONDRES

DU 5 MAI	Cours préc.	Ouverture
Consolidés	85 3/8	85 7/16
Extérieure	93 1/4	93 1/4
Turc (série D)	92 1/2	92 1/2
Banque ottomane	18 3/4	18 3/4
Rio-Tinto	72 .../...	72 1/8
Consolidés Goldfied	5 11/16	5 11/16
East-Rand	5 1/8	5 1/8
Rand Mines	8 3/4	8 3/4
Chartered	18/3 .../...	18/3 .../...
Robinson Gold	10 1/8	10 1/8

Nous prions instamment nos lecteurs et amis de demander à MM. les Notaires de confier à la CROIX DU NORD, les insertions légales qui sont de leur ressort.

Bureau des annonces de la « Croix du Nord », 1, Rue des Sept-Agaches (Grand'Place), Lille.

TRIBUNAUX

Cour d'Assises du Nord

Audience du mercredi 5 mai
Ministère public. M. Combris, avocat général

INCENDIE CRIMINEL A RONCQ

Dans la nuit du 22 au 23 décembre, un incendie faisait 400 francs de dégâts dans le grenier de M. Paul Deleu, 27 ans, jardinier à Roncq, rue Latérale, numéro 3. On découvrit dans le grenier, des fagots de bois disposés en trois tas. On trouvait sur l'un d'eux, dont le bois n'avait été que noirci, une assez grande quantité de braise.

Il n'était pas douteux que l'incendie avait été allumé par une main criminelle et les soupçons ne pouvaient se porter que sur Deleu.

Celui-ci s'était assuré pour la première fois, le 4 juillet 1908, pour une somme de 1500 fr.; son mobilier ne valait guère plus de 300 fr.

Deleu affirme qu'il n'est pour rien dans l'incendie du 23 décembre.

L'accusé, qui est né en Belgique, habitait Roncq depuis l'âge de 12 ans. Il est l'objet de bons renseignements.

Deleu est acquitté.

TENTATIVE D'ASSASSINAT A HAUTMONT

Le 7 octobre 1908, vers 4 heures de l'après-midi, le sieur Bonnet, 31 ans, pudleur, se présentait au domicile des époux Caulier, ses beaux-parents, à Hautmont, où se trouvait sa femme. Les époux Bonnet-Collier, mariés en décembre 1906, s'étaient séparés en juillet 1908.

Le beau-père était absent, la belle-mère se trouvait dans la salle du rez-de-chaussée, en train de casser du bois en compagnie de sa fille, la femme Bonnet, et d'une voisine, Eugénie Lancelle.

Sans dire un mot, Bonnet déchargea trois fois, coup sur coup, son revolver sur sa femme, qui fut atteinte par les trois balles, au bras gauche, au bas du dos et au bas-ventre.

Bonnet tira encore deux autres coups de revolver et prit la fuite. Le lendemain, il se constituait prisonnier.

La femme Bonnet n'est restée alitée que dix jours.

La préméditation est formellement établie de l'aveu même de l'accusé. Pour sa défense, Bonnet dit qu'il était ivre.

Les renseignements fournis sur la dame Bonnet ne sont pas mauvais.

Quant au sieur Bonnet, il a déjà été condamné quinze fois, dont cinq fois pour coups et blessures.

Bonnet est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mercredi 5 mai 1909
Présidence de M. Meusy, vice-président

Encore les Tramways

L'audience devait être surtout consacrée aux procès de tramways qui sont en suspens devant le Tribunal, depuis le 13 janvier dernier.

La question a déjà été jugée en première instance, la sentence d'acquittement du Tribunal de Lille fut confirmée en appel.

Aujourd'hui, la question est reprise entière, à propos d'une contravention dressée par la Compagnie des Tramways, à M. D..., garçon de recettes, qui, le 12 décembre, monte rue d'Angleterre sur une plate-forme de première classe et ne voulut payer qu'une place de seconde. Il descendit rue Princesse, le receveur n'ayant pas voulu consentir à sa demande.

Me Théry père soutient la demande de la Compagnie. Il dépose des conclusions, qu'il développe pendant près de trois heures.

Après avoir examiné la législation des tramways, il combat l'arrêt de la Cour d'appel de Douai : la seule question à examiner d'après lui, est celle de savoir s'il y a eu refus de paiement de la taxe, après que le voyageur avait pris place sur une plate-forme et au moment où on lui réclamait le supplément.

D'après Me Théry, il est en contravention. Il n'a pas à rechercher s'il y avait intention, mais si le fait matériel existe.

Ce fait matériel est manifeste : une condamnation s'impose donc.

A six heures du soir, le substitut, M. Compans, se lève, et en quelques mots, combat la plaidoirie de Me Théry. Il persiste dans ses conclusions premières, et demande au Tribunal l'acquittement.

Vu l'heure avancée, l'affaire est renvoyée à huitaine pour plaidoirie de Me Gayet.

Il reste encore six procès en suspens !

AUTRES AFFAIRES

PROCES DE PRESSE

M. Ch. Lesur, secrétaire de rédaction du « Petit Roubaisien » poursuit en diffamation François Vanhoorde, gérant de la « Bataille » et Charles Debrabander, rédacteur de l'article incriminé.

Après plaidoiries, jugement à huitaine.

LE 1er MAI A PERENCHIES

Nous avons parlé des incidents survenus le 1er mai à Pérenchies, au cours de la grève textile : Sosthène Vandamme, tisseur, est poursuivi pour entraves à la liberté du travail et outrages.

Il est condamné à 2 mois de prison.

— 3 jours et 500 francs à Charles Pauzer, à Roubaix, fraude de café.

— 6 jours et 500 fr. à Nathalie Becquart, à Roubaix : fraude de café.

— 10 jours et 5 francs à Gustave Poublon, à Neuville-en-Ferrain, pour bris de clôture.

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Madame François FLOUQUET
Née Marie-Anne LECLERCQ

décédée à Lille, le 4 mai 1909, dans sa cinquantième année, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi et service** qui auront lieu le **jeudi 6 dudit mois, à onze heures**, en l'église de Saint-Martin d'Esquermes, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière du Sud, pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Isly, 78, à dix heures trois quarts.

On est prié de n'apporter ni fleurs, ni couronnes et de les remplacer par des prières.

PORT DE DUNKERQUE

ENTRÉES du 5 mai

Windau, vap. suéd. Nord 1223 tx. Saudberg, bois de mine, Parisis.

SORTIES du 5 mai

Hull, vap. ang. Hero, 331 tx. Owen, dm. Debaecker.
Cap. Haïtien, 3-m. norv. Parnass, 608 tx. Midal, lest, Leroy.
Hâvre, vap. fr. Jean-Bart, 148 tx, Brandt dm, Debaecker.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES : VENANT DE :
Brême 5 mai, vap. ang. Oswestry Galveston (suivra p. Dunkerque avec phosphate et coton)
Penorth 3, st. dan. Alfred Hage Dunkerque
Barry 3, st. ang. Graethan id.
Swansea 2, st. Cadoxton id.
Portland (ord.) 22 avril 3-m. fr. Jacobson (Mollen-Jo)

DEPARTS : ALLANT A :
Rosario 1er mai, st. Ethelbrytha St-V. (CV) (pour ordres
Falmouth 5, 3-m. ang. Acamas Leith
Falmouth 5, 3-m. fr. Chili Douvres pour ord.
Riga 30 avril, st. Klapemborg Dunkerque (courtier M. Hutter)

PASSAGES. — Madère 3, st. dan. Ekik II, Conception à Dunkerque (blé et graine de lin) courtier M. Hutter.

Périm 2, st. City of Athens, Calcutta à Londres et Dunkerque (graine de lin et colza), à la consignation, M. E. Seligmann.

Tarifa 4, st. belge Erivan, Batoum à Dunkerque, Lemaire frères et fils.

Gibraltar 3, st. Queenmoor, Bombay à Dunkerque, courtier M. Debaecker.

Port Saïd 29 avril, st. Am. Magon, Haïphong à Marseille, Hâvre et Dunkerque.

AFFRETEMENTS. — St. ang. Denbigh Hall, 7500 tx. de Bangkok à Alexandrie, Dunkerque et Liverpool.

St. ang. Ronda, de Reval à Dunkerque.

MARCHE LINIER DE LILLE

LILLE, le 5 mai 1909.

LINS. — Affaires nulles en lins de Pays, par suite du manque d'offres et prix toujours fermes.

Les transactions en lins de Russie ont été calmes cette semaine et les prix restent fermes, car les dispositions des vendeurs russes sont de plus en plus fermes.

Change de Saint-Pétersbourg sur Paris à trois mois, 265.

ETOUPES. — Semaine assez calme et prix faibles.

FILS. — Transactions bien suivies en tous genres à prix fermes.

TOILES. — Les transactions ont repris leur animation précédente cette semaine et les prix sont fermes.

MARCHÉS

COURS DES MARCHÉS DES AVOINES DE LA RÉGION DU NORD

Lille, le 5 mai 1909

Avoines jeunes. — Courant 20,90 acheteur ; prochain 20,90 acheteur ; juillet-août 20,95 acheteur ; 4 derniers 17,75 acheteur ; tendance ferme. Stock 1.200 qx.

Avoines blanches. — Courant 21,15 payé et acheteur ; prochain 21,00 acheteur ; juillet-août 21,00 acheteur ; 4 derniers 18,00 acheteur ; tendance ferme. Stock 1.050 qx.

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé: 64.50 de pain n° 1: 65 50; n° 3 : »»; Cuite 1er jet. 27,25 à »»,»», 28»»,»», à.....

ALCOOLS. — 3/6 fin disp. 40,25 et »»,».

COURS DES ALCOOLS EN LIVRABLE. — Courant, 40,25. — Prochain, 40,25 — Juillet-Août, 40,50. — 4 derniers, 37,25. — 3 d'Octobre-Déc. 36,75.

Marché aux bestiaux. — Cours du 5 mai 1909. — Nombre d'animaux amenés: Bœufs, 121; Vaches, 93; Taureaux, 20; Veaux, 316 Moutons, ...; Porcs, ...

Vendus pour Lille: bœufs. ... ; vaches, ...; taureaux, .. ; veaux, ...; porcs ....

Vendus pour le rayon d'approvisionnement; bœufs .... vaches ...; taureaux ..; veaux ...; moutons, ...

Prix de revient au kilo sur pied: Bœufs, 1,04, 0,91, 0,84; Vaches, 0,8 , 0,75, 0,65; Taureaux, 0,90 0,80, 0,60; Veaux, 1,50, 1,35, 1,20; Moutons: vendus de .. à .. la pièce; Porcs, ...

Prix de revient au kilo de la bête entière déduction faite du cinquième quartier.—Bœufs, 1,60, 1,50, 1,3 ; Vaches, 1,37, 1,27, 1,12; Taureaux, 1,32, 1,22, 1,07; Veaux, 2,25, 2,10 1,95.

FEUILLETON N° 37

LE CHATEAU DE L'OURS

Par PAUL DE GARROS

Après avoir esquissé un geste de joie, la vieille dame eut un mouvement de désappointement.

— J'aurai donc la douleur, quand je quitterai ce monde, de te laisser seul, fit-elle tristement.

— D'abord, ma bonne mère, répondit Alain affectueusement, vous n'êtes pas, que je sache, à la veille de quitter ce monde. Qui prouve même que je ne le quitterai pas avant vous ?

« Ensuite, l'expression que je viens d'employer a peut-être légèrement dépassé ma pensée.

— A la bonne heure !

— Et puis la vie est pleine de surprises et le cœur humain bien bizarre !... Qui sait si, demain, je ne changerai pas d'avis sur cette question capitale ?

— Alors, reprit la baronne après un instant de réflexion, permets-moi de te dire que tu n'as pas du tout exprimé ta pensée en affirmant que le seul obstacle à ton mariage avec Marguerite est... ta décision de ne pas te marier.

« Ce n'est pas une raison, ça !... il y en a certainement une autre... je la pressens, je la devine... accorde-moi la satisfaction de la connaître exactement...

« Je préfère avoir une certitude, quelque pénible qu'elle soit pour moi, que de rester dans le doute...

Le baron eut une minute de perplexité. Puis, se décidant soudain :

— Voyons, ma chère mère, répondit-il, ne vous frappez pas, ne prenez pas ce ton tragique ; je crois que l'affaire n'en vaut pas la peine.

« Si vous désirez tant me voir marié, qu'est-ce que ça peut vous faire, au fond, que ce soit d'une façon ou d'une autre.

La vieille dame leva les bras et les yeux vers le ciel.

— Eh bien, oui, continua le baron, à vous parler franchement, la raison que j'ai invoquée tout à l'heure pour ne pas épouser Marguerite n'est pas la vraie, ou, du moins, n'est plus la vraie.

« C'est par habitude que je l'ai donnée, car elle était bonne, cette raison, il y a... deux mois.

« Parfaitement, si j'ai toujours, jusqu'ici, résisté à vos tentatives pour me faire épouser Mlle des Ollières, c'est que réellement j'avais horreur du mariage — tous les couples que je connais m'en ont dégoûté — horreur du mariage en général beaucoup plus que de Marguerite des Ollières, qui, personnellement, m'eût été plutôt sympathique.

— Ah !... Et depuis deux mois ?...

— Depuis deux mois la présence de l'inconnue, comme vous l'appellez hier, la présence de Mme Simone de Lovasy — puisque nous connaissons maintenant son nom — a modifié ma manière de voir...

« Je l'avoue ingénuement, cette jeune femme, charmante à tous égards, a fait ma conquête et si je savais avoir fait sur elle une aussi vive impression, je lui demanderais tout de suite sa main.

— Comme ça, de but en blanc, sans savoir d'où elle sort et si sa conduite la rend digne de ton amour !...

— Il me semble, ma chère maman, qu'en deux mois j'ai eu le temps d'étudier Simone et que je dois aujourd'hui la connaître.

« Remarquez que si vous aviez eu sous la main une jeune fille de notre monde à m'offrir, vous auriez jugé très suffisant de me la faire entrevoir en soirée cinq ou six fois avant de me dire : « Cette personne te plaît, n'est-ce pas ? Je peux faire les démarches officielles ? »

— Je reconnais, dit la baronne, que trop souvent dans le monde, les questions de mariage sont traitées avec une coupable légèreté. Les familles se connaissent et s'apprécient ou possèdent simplement des relations communes, et les unions sont décidées sans que les intéressés se soient suffisamment étudiés et sachent si leurs caractères sympathiseront.

« Mais la méthode inverse qui consiste à étudier seulement les caractères sans s'occuper des familles ne vaut sans doute pas beaucoup mieux. En procédant ainsi, on peut s'exposer à des surprises pénibles.

— Moi, je persiste à croire qu'en vivant constamment ensemble pendant deux mois, on a plus de facilité pour se connaître et plus de chance par conséquent, de former un couple assorti.

« Il y a quatre jours, j'ignorais le nom de Mme de Lovasy, je ne savais pas si cette jeune femme sortait d'une famille pauvre ou riche, modeste ou haut placée, mais je savais qu